



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Intérieur

Direction des Finances Communales

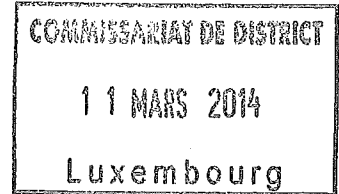
Luxembourg, le 06 mars 2014

Références: 57/2014/CAC

Affaire suivie par : Claudine Gonzalez

Reçu en date du

13 MARS 2014
 ESCH



Objet : *Organisation scolaire définitive de l'enseignement musical 2013-2014*

Retourné à Madame le Bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette par l'intermédiaire de Monsieur le Commissaire de district à Luxembourg avec l'information que j'approuve l'organisation scolaire définitive approuvée par le conseil communal en date du 15 novembre 2013.

Néanmoins, il y a lieu de formuler la remarque suivante :

Il convient de noter que l'enseignement musical sera dispensé en régie directe avec un total de 915,75 heures d'enseignant. En tout 1.151 cours individuels et collectifs sont organisés pour un total de 2.336 élèves (élèves-cours).

Pour le Ministre de l'Intérieur
Le Premier Conseiller de Gouvernement

Marc LEONHARD

Copie de la présente est adressée à Monsieur le Commissaire à l'enseignement musical pour information.